# Comment parler aux enfants des vaccins contre le COVID-19 ?

Dernière mise à jour : 8 août 2022

La vaccination est recommandée chez certains enfants âgés de 6 mois à 4 ans qui sont gravement immunodéprimés ou qui présentent un handicap, ainsi que pour ceux qui ont des problèmes de santé complexes et/ou multiples qui augmentent leur risque de contracter une forme grave du COVID-19. Il est naturel que votre enfant soit curieux et qu’il pose beaucoup de questions sur les vaccins contre le COVID-19. Voici quelques conseils pour parler aux enfants avant et après la vaccination.

Il est important de se tenir informé des derniers conseils médicaux disponibles sur le [site Web du ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées](https://www.health.gov.au).

Vous pouvez également discuter de vos préoccupations ou de vos questions concernant la vaccination contre le COVID-19 avec votre prestataire de vaccination ou votre médecin avant que votre enfant ne reçoive le vaccin.

Il est important d’écouter leurs réponses et de prendre en compte leurs craintes éventuelles concernant la vaccination.

* Qu’est-ce que tu sais sur le vaccin contre le COVID-19.
* Tu as déjà reçu un vaccin ?

Il y a de fortes chances que votre enfant ait déjà été vacciné et qu’aucune complication ne soit survenue.

Expliquez honnêtement et d’une manière adaptée à votre âge ce que vous savez sur le vaccin COVID-19.

Rappelez-vous que les enfants réagissent aux émotions des adultes. Il n’est donc pas toujours constructif de partager vos craintes, car votre enfant pourrait se sentir mal à l’aise.

Expliquez à votre enfant que le médecin ou le professionnel de santé lui posera quelques questions, qu’il recevra une aiguille dans le bras (ou la jambe s’il a entre 6 mois et moins de 5 ans), qu’il sentira une petite piqûre et que le point d’injection sera peut-être un peu douloureux par la suite. Rassurez votre enfant en lui disant qu’il est normal d’avoir un peu mal à l’endroit où l’aiguille est entrée et que cela signifie que le médicament est efficace.

Si votre enfant semble angoissé à l’idée de se faire vacciner, essayez de discuter avec lui de ses émotions ou demandez conseil à votre médecin si nécessaire.

## Répondez aux questions de votre enfant

Préparez des réponses adaptées à l’âge de votre enfant pour répondre aux questions qu’il pourrait se poser. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des questions courantes et des exemples de réponses pour vous aider à tenir cette conversation :

Si vous pensez que cela peut aider, utilisez des exemples concrets, comme le fait de protéger ses grands-parents et de pouvoir continuer à aller à l’école et à faire du sport.

En Australie, les vaccins ont été testés de manière très approfondie par une agence dont le rôle est de s’assurer que tous les médicaments sont sûrs. S’ils n’étaient pas sûrs, l’autorisation de les administrer n’aurait pas été accordée.

Si votre enfant a peur des piqûres, il est important de le préparer et d’utiliser des techniques de distraction.

Si votre enfant est âgé de 5 ans ou plus, il peut être utile de le faire vacciner dans un lieu plus petit et plus familier, comme votre pharmacie locale ou chez votre médecin généraliste. Les grands centres de vaccination sont parfois bruyants et animés, ce qui peut accroître la détresse de l’enfant.

Emmenez des jouets ou des livres que votre enfant aime pour créer une expérience positive et une distraction.

Prévenez votre prestataire de soins à l’avance si votre enfant a peur des piqûres, afin qu’il puisse prévoir suffisamment de temps et s’assurer que la vaccination ne soit pas précipitée ou forcée.

Vous pouvez consulter le [site Web du ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées](https://www.health.gov.au/initiatives-and-programs/covid-19-vaccines/translations) à l’adresse [www.health.gov.au](http://www.health.gov.au) pour obtenir de plus amples informations sur le vaccin.

Vous pouvez appeler la ligne d’assistance nationale sur les vaccins contre le coronavirus et le COVID-19 (National Coronavirus and COVID-19 Vaccine Helpline) au **1800 020 080**. Appuyez sur l’option 8 pour obtenir des services d’interprétation gratuits.

Si vous êtes sourd, ou si vous souffrez de troubles de l’audition ou de la parole, vous pouvez appeler le National Relay Service au **133 677**.